

Image not found or type unknown



Dossier de crédit chez franfinance

Par **Melfran**, le **12/10/2015** à **11:15**

Bonjour

Mon ex mari avait fait un crédit chez franfinance en 1986 pour l'achat d'un camion. Un jugement avait été rendu en 1989 pour non paiement. On vient de recevoir chacun de notre côté par voie d'huissiers une mise en demeure avant poursuites judiciaires. Est-ce normal au bout de tant d'années. N'y a-t-il pas prescription. Que dois-je faire. Merci